



Projet collectif sur mesure

Appel à projet : Développer la coopération et la cohésion entre pairs

Proposition à retourner exclusivement par mail
au plus tard le 06/07/20

OPCO Santé / Délégation Régionale Ile-de-France

A l'attention de :

Nicolas Mazzoli – Chargé de projet ingénierie
40, rue Gabriel Crié – CS 70001 – 92247 MALAKOFF CEDEX

☎ : 07 76 33 65 18

e-mail : nicolas.mazzoli@opco-sante.fr

Auditions prévues le : 21/07/20 après-midi
Réunion de cadrage : 23/07/20 après-midi



CONTEXTE

1 – OPCO Santé

L'OPCO Santé est l'opérateur de compétences du secteur privé de la santé, du médico-social et du social.

Il est composé de 4 secteurs : le secteur sanitaire, médico-social et social privé à but non lucratif, le secteur des services de santé au travail interentreprises, le secteur de l'hospitalisation privée, le secteur du thermalisme

Il a pour mission de contribuer au développement de l'emploi, des compétences, des parcours professionnels dans son champ tel que défini ci-dessus.

L'OPCO Santé au niveau national, compte 11 000 établissements adhérents et plus d' 1 000 000 de salariés couverts.

Présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin l'OPCO Santé est composé de 25 implantations régionales dont l'île de France.

2 – L'association :

L'association reconnue d'utilité publique œuvre dans l'action sociale.

Elle gère aujourd'hui vingt-trois établissements et services pour soutenir des personnes en difficultés.

Ces établissements sont répartis dans **cinq domaines d'activité** : enfance, handicap, soin, logement -insertion et personnes âgées. Ils sont financés par les pouvoirs publics à environ 85% et fonctionnent en gestion propre pour les autres activités.

L'association est avant tout au service de personnes rendues vulnérables par le grand âge, le handicap physique ou mental ou par la précarité sociale.



3. Le contexte :

« Seul, nous allons plus vite, ensemble, nous allons plus loin ». A travers plusieurs études, nous avons pu remarquer que le travail en équipe offre de nombreux bénéfices, que cela soit pour la structure comme pour les collaborateurs. Pour 91% des français, le travail en équipe est considéré comme un critère important dans le choix de leur emploi¹.

En effet, le travail collectif peut avoir un impact positif sur l'efficacité et la productivité d'une équipe. En échangeant avec les autres, les personnes peuvent développer leur créativité ou trouver des réponses à leurs interrogations.

De plus, le travail en équipe peut intensifier le sentiment d'appartenance et la cohésion d'équipe. Lorsque les salariés ont le sentiment d'être appuyé par d'autres personnes (pairs et/ou encadrement), de faire partie d'une même organisation, qu'ils partagent des valeurs communes et un même engagement, cela a un impact positif et visible sur leur motivation ainsi que sur la qualité de leur travail et leur efficacité. Cela permet de faire face de manière collective aux difficultés rencontrées, à la charge de travail/ affective/ mentale et d'apporter des réponses concertées et cohérentes et ainsi favorise l'intelligence collective.

En conclusion, le travail d'équipe est source d'engagement, de motivation, et de créativité. Cela développe davantage d'idées, et permet de communiquer plus efficacement en obtenant de meilleurs résultats dans un environnement de travail positif.

L'association compte plusieurs établissements de secteurs différents, avec des contextes et des pratiques similaires. Ces structures ont beaucoup à apprendre les unes des autres. L'échange institutionnel et technique entre pairs est une demande marquée du service RH, afin de partager sur les bonnes pratiques comme sur les expériences complexes, et ainsi renforcer les connaissances communes. Cela permet d'offrir de nouvelles aspirations, de nouveaux projets pour leur activité au quotidien. Cette cohésion et collaboration seront vectrices d'un renforcement de solidarité entre les différents professionnels.

L'association souhaite également à travers ces échanges, développer le sentiment d'appartenance, et l'engagement des salariés à ses valeurs.

Le siège a souhaité mettre en œuvre des réunions de travail par métier (comptables, cadres, éducateurs spécialisés...etc) afin d'analyser les pratiques et échanger. L'idée de ces réunions, outre le fait de développer l'engagement, la motivation et la créativité, était de rencontrer ses homologues, de ne pas se cantonner à son établissement, et ne plus joindre uniquement le siège en cas de situation problématique.

Ces réunions sont à renforcer mais il faut également développer la cohésion et les échanges entre pairs, c'est pour cette raison qu'une formation est envisagée.

La mise en place d'outils collaboratifs contribuant à la facilitation des échanges entre les membres de l'association pourra être réfléchi.

¹ Etude de Microsoft, 2018.



ARCHITECTURE ET OBJECTIFS DE FORMATION

Objectif général :

A l'issue de la formation, l'association souhaite développer la cohésion et la coopération entre pairs en son sein par la mise en place de temps d'échanges entre collaborateurs de différents établissements.

Objectifs pédagogiques :

- Développer et renforcer la cohésion autour des valeurs de l'association ;
- Identifier les avantages et bénéfices de la coopération et des échanges entre pairs ;
- Renforcer la contribution de chacun au sein d'un collectif de travail ;
- Instaurer un climat de confiance et des modalités de travail propices à la coopération et à l'intelligence collective en identifiant les freins et les leviers de la coopération ;
- Expérimenter différentes méthodes et outils collaboratifs favorisant la coopération entre les structures ;
- Coopérer au bénéfice de chacun.

PUBLIC VISE

L'ensemble des corps de métier, dans un premier temps, sur 2020 : 2 groupes de 15 personnes pluridisciplinaires :

- Cadres
- Non cadres
- Directeurs
- Chef de service
- IDE
- ES

ORGANISATION DE LA FORMATION

1. CONDITIONS DE DEROULEMENT :

L'organisme de formation s'engage à :

- Travailler de manière collaborative avec l'OPCO Santé sur ce projet, et adapter les contenus et méthodes aux réalités professionnelles des stagiaires ;
- Désigner un responsable pédagogique ;
- Animer les sessions de formation ;
- Envoyer à l'OPCO Santé les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action ;
- Préciser les fondements théoriques sur lesquels il s'appuiera ;
- Faire des recommandations sur :
 - ✓ **l'implication de l'encadrement** (séminaire de lancement, intégration sur certains temps de la formation, restitution...)
 - ✓ les modalités de collaboration, suivi et restitution avec l'OPCO Santé
 - ✓ **Divers outils** permettant plus de collaboration entre les différentes structures de l'association
 - ✓ **L'organisation et la composition des groupes.**
- Organiser le suivi administratif (envoi des convocations, évaluation à chaud et à froid, gestion des remplacements, annulations...).

Par ailleurs, les délégations de l'OPCO Santé ou d'autres établissements adhérents à l'OPCO Santé pourront reprendre à leur compte ces actions de formation aux mêmes conditions financières jusqu'en 2023.

- **Profil des intervenants**

Les intervenants proposés devront posséder

- Une bonne connaissance du secteur, de ses établissements et du public formé ;
- Une expérience conséquente en animation pédagogique et en dynamique de groupe ;
- Une expertise sur la thématique abordée.

2. DUREE :

+/- 3 jours avec une intersession

3. CALENDRIER ET RYTHME :

La formation se déroulera entre septembre et décembre 2020.

En fonction des demandes, cette action de formation pourra être éventuellement être **reconduite pendant trois ans**, aux mêmes conditions financières.



4. NOMBRE DE GROUPES :

2 groupes de 15 personnes.

5. LIEU DE LA FORMATION :

L'organisme de formation disposera de locaux adaptés sur Paris ou la Région Parisienne (avec accès facile par les transports en communs), cette faculté est à préciser dans la proposition.

La formation pourra se dérouler tout ou partie à distance.

EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

L'organisme de formation proposera les niveaux d'évaluation suivants afin de mesurer les effets de cette action :

- **Une évaluation formative** à l'initiative du formateur, dont l'objectif est de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints, ce qui se traduit par la remise d'une attestation de compétences répondant aux exigences de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- **Un bilan oral** lors de la dernière journée de formation et en présence des participants, des formateurs et d'un représentant de l'OPCO Santé Ile de France. Ce bilan a pour objet d'évaluer la pertinence du dispositif de formation, le degré de satisfaction des stagiaires et les éventuelles améliorations à apporter dans la perspective d'une reconduction.
- **Un questionnaire de satisfaction** écrit, distribué à chaque participant, qui doit être impérativement récupéré avant la fin de la formation et transmis à OPCO santé Ile de France.
- **Un rapport d'évaluation**, rédigé par le prestataire, analysant les conditions de la mise en œuvre de l'action, notamment au regard des aspects suivants :
 - modalités pédagogiques (pertinence du contenu, du rythme, des choix pédagogiques) ;
 - évaluation des effets produits par l'action (atteinte des objectifs pédagogiques, autres effets);
 - évaluation des acquis ;
 - préconisations d'amélioration et autres besoins de formation repérés.
- **L'évaluation de l'ensemble du dispositif à 6 mois** visant à mesurer l'évolution des pratiques suite à la formation.

Le rapport sera constitué en 8 parties :

1. Nombre de stagiaires/ nombre de groupes ;
2. Objectifs de formation ;
3. Les moyens et méthodes pédagogiques proposés en précisant les adaptations effectuées en cours de mise en œuvre ;
4. Déroulement/séquençement de la session de formation ;
5. Adhésion des stagiaires à la formation et à la démarche proposée ;
6. Synthèse de toutes les évaluations « à chaud » et verbatim ;
7. Effets de la formation ;
8. Pistes d'amélioration et suggestions.



CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection des candidatures s'apprécieront dans l'ordre suivant :

1. Qualité de la proposition de formation

- Adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés
- Originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes)
- Pertinence des supports pédagogiques
- Pertinence des modalités de suivi et d'évaluation.

Une attention particulière sera portée sur la capacité de l'organisme de formation à intégrer une approche multimodale dans ses dispositifs pédagogiques. Cette demande correspond à la volonté de l'OPCO Santé de penser la formation différemment en s'appuyant notamment sur les enseignements des neurosciences et leur impact sur nos méthodes d'apprentissage.

Quelques exemples de moyens qui pourront être proposés :

- ✓ Partie de la formation réalisée à distance : webinaires, classes virtuelles...
- ✓ Modèle participatif style « forum », plate-forme collaborative, classe inversée,
- ✓ Padlet, sondage ou quizz, nuages de mot, mind mapping, missions et gamification,
- ✓ Utilisation de capsules vidéo,
- ✓ Séquences de micro learning.

Toute suggestion sera la bienvenue.

La formation devra être la plus pragmatique et interactive possible afin de favoriser le transfert en situation de travail. Elle alternera entre apports théoriques et exercices d'analyse de situations.

La formation devra comporter :

- Des apports de contenus théoriques et méthodologiques ;
- Des temps d'échanges de pratiques, de co développement ou d'apprentissage par les pairs ;
- Des outils concrets et opérationnels : des grilles de lecture et d'analyse afin de mieux comprendre les situations rencontrées ;
- Des temps d'évaluation formative.

2. Moyens humains mis à disposition de la formation :

- Expérience et qualification des formateurs pressentis

3. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action

4. Coût de la prestation (prix/jour/groupe)



DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom du prestataire

I. Coordonnées

| | |
|---|--|
| Interlocuteur référent de la mission : Téléphone : Email : N° de SIRET : | |
| Interlocuteur administratif : Téléphone : Email : | |
| Adresse : | |
| Téléphone : | |
| Fax : | |
| Site internet : | |



- II. *Présentation de l'organisme et référence en lien avec la problématique visée.*
Nous vous remercions de préciser le nom, la fonction et les coordonnées des personnes contact.
Nous sommes susceptible de prendre contact avec certains d'entre eux.
Présentation des démarches qualité mise en œuvre

Une page maximum

- III. *Analyse de la demande et proposition d'intervention*

III-A. Décrivez votre compréhension du contexte et de la demande de l'association.
Décrire les enjeux et les objectifs de la formation selon vous.
2 pages maximum



III-B. Présentez les consultants mobilisés sur cette intervention et leur expérience en lien avec la demande (Connaissance : secteur, public, thématique)

Joindre les CV des consultants

III-C. Décrivez votre approche pédagogique et méthodologique ainsi que les supports utilisés (supports d'intervention et support stagiaires)

1 extrait des supports sera remis en annexe.

Une page maximum



III-D. Précisez votre déroulé pédagogique

| Module | Objectifs | Contenus | Méthodes et supports | Durée |
|--------|-----------|----------|----------------------|-------|
| | | | | |
| | | | | |

IV - Système d'évaluation. Précisez le système ainsi que les critères d'évaluation proposés.

Une attention toute particulière est accordée à l'évaluation des actions de formation menées. Quelques exemples de supports d'évaluation seront transmis en annexe.

V- Modalités de collaboration avec l'association et l'OPCO Santé.



VI- Éléments financiers

Coût de la journée d'intervention – (incluant : les supports, les frais de déplacement et l'ingénierie en amont)

TTC

Coût de l'évaluation à froid

TTC

Le dossier complet devra être transmis exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante :

nicolas.mazzoli@opco-sante.fr

Les documents seront présentés sous un format informatique standard : Powerpoint, Word, Acrobat...

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Je certifie l'authenticité des informations portées sur la présente proposition d'intervention

Fait le à



Annexe 1 : Fiche synthétique (à renvoyer sous format WORD – 2 pages max)

| Référence du prestataire | |
|---|--|
| Références : Connaissance du secteur, du public et de la thématique | |
| Qualité des intervenants | |
| Action proposée | |
| Titre | |
| Objectifs | |
| Public et nombre de stagiaires | |
| Contenu | |
| Démarche pédagogique | |
| Supports | |
| Evaluation | |
| Durée, rythme et Coût | |
| Commentaires ou informations diverses | |